

CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 3 MARS 2022

Personnes présentes :

- Représentants des parents d'élèves : Mme Beaudenon, M Baudouin, M Roche
- Enseignantes : Mmes Ruban, Huby et Le Goc
- Représentante ATSEM : Mme DREVO Chantal
- Conseillère municipale chargée des affaires scolaires Mme Clément

Personnes excusées :

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Nadège Hervé-Schutters
- Enseignant : M Desveronnière (enseignant rattaché à l'école)
- Conseillères municipales chargées des affaires scolaires Mme Rafflin

Validation du PV du dernier conseil d'école

Le dernier procès-verbal a été validé à l'unanimité.

Projets de classe et d'école

- Projet de l'an dernier. La Passerelle (espace jeune de Mordelles) attend que les services municipaux peignent en blanc les murs de l'Antichambre donnant sur la cour afin d'y reporter les dessins d'insectes des élèves de l'an dernier.

- Le projet livre :

En collaboration avec l'Amocas qui a reçu l'exposition d'Andrée Prigent, chaque classe a rencontré l'autrice/illustratrice le 21 janvier. Elle nous a lu et mis en scène certains de ses albums et nous a montré une de ses techniques à partir de tampons. Les élèves avaient auparavant expérimenté sa technique de linogravure. Suite à sa visite, chaque classe a réalisé un grand collage que l'Amocas souhaite reproduire sur dibond pour agrémenter notre cour d'école.

En mai, en collaboration avec la médiathèque municipale, les trois classes vont rencontrer Matthieu Maudet après une visite de son exposition à la médiathèque.

La classe de Peggy va visiter la librairie Le Failler le 2 mai et créer un livre avec une artiste relieuse rennaise : Annie Robine le 7 avril.

- En fin d'année, les 3 classes auront deux animations à la ludothèque.

- Une demande a été envoyée au cinéma La Bobine de Bréal sous Montfort pour la projection d'un film d'animation adapté aux TPS/PS et MS en mai juin : « Jardins enchantés ».

- Les 3 classes se sont rendues au musée des Beaux-Arts le mardi 1^{er} mars pour une animation culturelle et une visite des lieux.

- Les séances de musique se poursuivent. Les GS présenteront un spectacle autour d'un album de Matthieu Maudet le 14 juin à l'Antichambre.

- Les séances d'escalade de la classe de Peggy commencent le 25 avril.

- Une question de parents concernait l'initiation anglais dès la MS. Ce n'est pas envisagé, cela ne correspond pas à notre projet.

Budget municipal voté le 8 février

- Parc informatique : un point-écoute (1 répartiteur +6 casques audio), une tablette pour une utilisation des élèves en autonomie et le renouvellement de la licence Kaligo (logiciel d'écriture)

- Deux tricycles

- 1 TV

- rangement à tiroirs ATSEM

- 1 séchoir à linge

- Equipement pédagogique (+ 1%) : 25,39€ par élève (2021 : 25,14€)

- Fournitures scolaires (+ 1%) : 18,76 € par élève (2021 : 18,57€)

- activités pédagogiques complémentaires (sorties scolaires) (+1%) : 7,15€ par élève (2021 : 7,08€)

- Le copieur couleur sera envisagé lors du renouvellement du bail locatif courant 2023

- L'installation de petites portes dans les sanitaires enfants ne peut pas avoir lieu. Elle nécessiterait des frais trop importants (notamment à cause de l'amiante présente dans certaine partie du bâtiment) pour un court délai (livraison de la nouvelle école prévue en 2024).

Organisation de l'école

Suite aux questions des parents élus, Mme HUBY rappelle que les ouvertures et fermetures de classes se font au niveau académique. Les directeurs et directrices d'école élaborent en novembre, une prévision des effectifs de la rentrée suivante. Ils se basent principalement sur les naissances dans le secteur de leur école ainsi que sur les projets de construction (chiffres fournis par la municipalité). La prévision de novembre 2021 pour la rentrée 2022 : 79 élèves (6 TPS, 27PS, 19 MS, 27 GS).

Une question de parents évoquait des tensions avec les enseignantes. Madame Huby précise qu'elle ne rencontre les familles qu'après qu'elles aient pris rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant afin d'échanger sur les soucis. Les représentants demanderont à la famille en question de se rapprocher de l'enseignante concernée.

Sécurité aux abords de l'école : avenue Maréchal Leclerc et Sermon

La municipalité n'a pas d'échéance concernant le réaménagement des passages piétons Avenue Maréchal Leclerc par Rennes Métropole (demande des parents élus datant de 2019). Les plans ont été validés, la demande est enregistrée, les travaux sont prévus mais aucune échéance n'est prévue. L'élue chargée du cadre de vie relance régulièrement.

L'aménagement du « barreau » est lui aussi prévu mais aucune échéance ne peut être donnée.

Inscription et facturation périscolaire

Suite à des questions de parents, la municipalité précise les différentes modalités.

Mme Huby propose que le règlement intérieur du périscolaire soit visible sur le site de la mairie en plus du portail famille (également lieu d'information pour les familles).

RESERVATION

Elles se font sur le portail famille avant 10h30 le vendredi.

Les réservations de dernières minutes dépendent du nombre d'enfants inscrits. Le taux d'encadrement Jeunesse et Sport devant être respecté, la municipalité se réserve le droit de refuser des enfants non inscrits si le personnel encadrant n'est pas en nombre suffisant. Toute réservation après 10h30 le vendredi est soumise à une pénalité.

RETARD ou AVANCE

Les enfants peuvent être récupéré en avance ou en retard si et seulement si la famille appelle l'un des numéros fournis en début d'année : 06 74 58 55 91 ou 06 77 14 09 17 ou envoie un SMS. Mme Clément va demander si ces numéros peuvent être visibles sur le portail famille mais elle invite fortement les familles à les enregistrer.

DESINSCRIPTION

Elles sont possibles sans pénalité sur le portail famille jusqu'à 23h00 la veille. Après 23h00, les familles doivent envoyer un mail via le portail famille pour signaler une absence hors délai. Une pénalité sera alors appliquée.

SITUATION PARTICULIERE

Pour toute situation particulière (inscription, accès portail famille, facturation...), les familles doivent contacter les services de la mairie.

Mme Clément précise que la mairie répond à chaque mail envoyé.

Commission périscolaire

La création de cette commission est proposée par la mairie sur les conseils de l'IEN.

Elle permettra de discuter du temps périscolaire surtout en début d'année avec les modifications nécessaires. Il y aura des représentants de parents sans doute 2, des élus dont des membres de l'opposition et des responsables du périscolaire. La mairie doit clarifier les choses la semaine.

M Roche propose que la première réunion ait lieu en fin d'année scolaire. Il pourra y en avoir plusieurs dans l'année. Il n'y aura pas de délibération, pas de vote. Ce sera un lieu de discussions, d'échanges, de compromis. Un compte rendu de chaque commission sera transmis aux familles.

Elaboration d'un règlement intérieur des conseils d'école du groupe scolaire

Mme Clément propose que le président rédige l'ordre du jour après la réunion préparatoire. Mme Clément s'abstient suite au refus de sa proposition de modification.

Le règlement intérieur du conseil d'école du groupe scolaire du Gretay a été voté : 6 pour, 0 Contre, 1 Abstention.

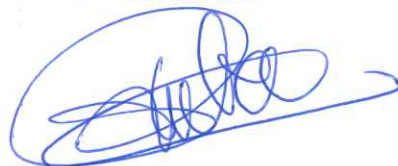
Prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école est fixé 08/06/22 à 18h00 à l'école.

Compte-rendu rédigé par Mme Huby, validé par les secrétaires Mmes Ruban et Beaudenon

Signatures

P. Huby,


F. Ruban


S. Beaudenon
